



URGENCES 115

Mise à l'abri immédiate et temporaire de ménages sans solution

27

ménages ont fait au moins une demande d'hébergement d'urgence au 115

44

personnes distinctes concernées

= environ 1 habitant de l'EPCI pour 1000

INFRASTRUCTURE DISPONIBLE (À LA MAIN DU SIAO)



0

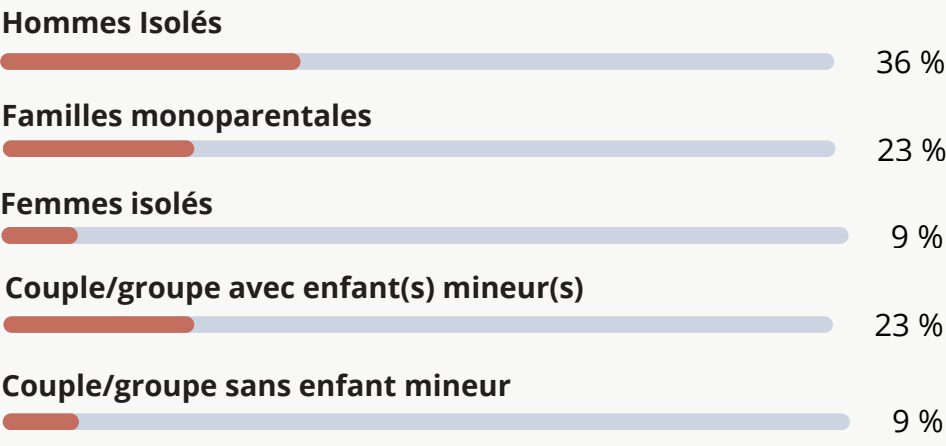
places d'urgences ouvertes à l'année



33%

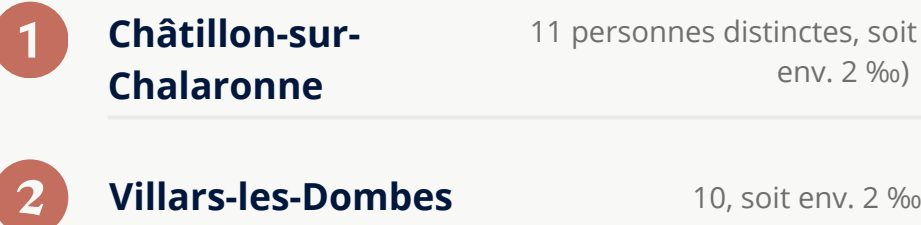
Part de ménages demandeurs depuis l'EPCI admis en HU = 33% (dans la moyenne départementale)

QUI SOLLICITE LE 115 ?



*Si une personne a soumis plusieurs demandes d'HU au cours de l'année pour différents types de ménage, elle est comptabilisée plusieurs fois ici.

PRINCIPALES COMMUNES CONCERNÉES



À RETENIR



- Part de ménages ayant refusé une proposition d'HU faite par le 115 = 36% (contre 54% en moyenne départementale)



INSERTION

Dispositifs d'hébergement d'insertion/ logement accompagné (selon adaptation aux besoins et parcours résidentiels des ménages)

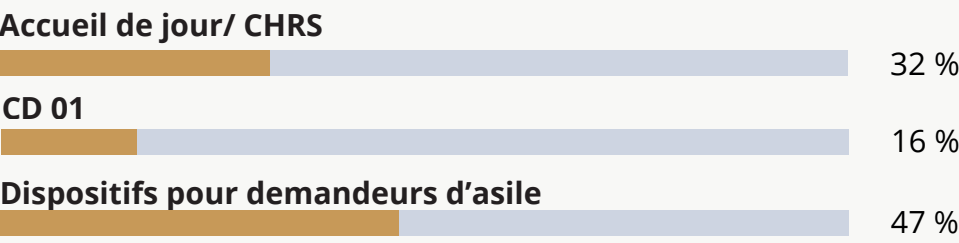
18

ménages ont fait une demande d'insertion au SIAO par l'intermédiaire d'un travailleur social

19

personnes distinctes concernées

ÉTABLISSEMENTS PRESCRIPTEURS



PRÉCONISATIONS PRINCIPALES DU SIAO



44%

hébergement d'insertion (accompagnement lourd)



13%

logement accompagné (accompagnement plus léger)



19%

logement autonome (pas d'acc. ou PAL)



25%

autres préconisations

OFFRE À LA MAIN DU SIAO

(HORS LOGEMENTS IML) - PLACES

- Hormis un logement ALT, aucune offre en dispositifs d'insertion à la main du SIAO (hors éventuels logements captés en IML) ; pas de CHRS, pas de pension de famille, pas de résidence sociale



PUBLICS PRIORITAIRES (RPP)

Le vivier des publics labellisés prioritaires à l'accès au logement social, à fin 2025

29

ménages en attente (RPP)

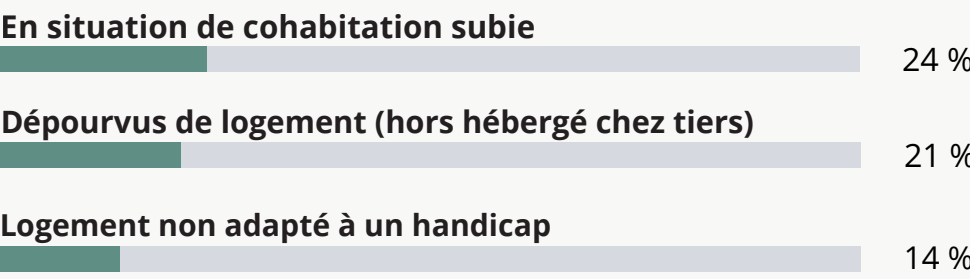
65

personnes distinctes concernées

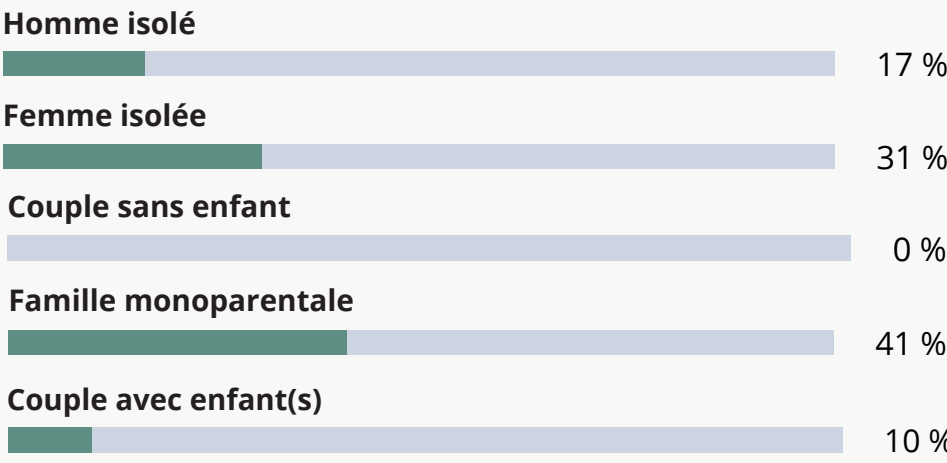
2‰

au pro-rata de la population de l'EPCI

PRINCIPAUX MOTIFS DE PRIORISATION



TPOLOGIE DES MÉNAGES



TPOLOGIES DE LOGEMENT RECHERCHÉES

(PLUSIEURS POSSIBLES POUR UN MÊME MÉNAGE)



Les communes indiquées en premier choix par ces ménages en attente sont Châtillon (13), Mionnay (5), Villars-les-Dombes (4) et Chalamont (4).

66 % de ces ménages ont indiqué une adresse dans l'EPCI, 7 % la CC de la Veyle, 7% Dombes Saône Vallée et 7% Grand Bourg Agglo.

ATTRIBUTIONS & DÉLAIS



31

attributions de logement renseignées sur Sylo

Une partie des relogements de publics prioritaires n'est pas comptabilisée, car les bailleurs peuvent labelliser a posteriori certains ménages.



8 mois

Délai moyen pour les ménages RPP



48 %

de ces attributions, le ménage avait indiqué une adresse dans l'EPCI

13 % dans la CC Plaine de l'Ain, 13 % la CC Val de Saône Centre